









Contribution de l'agriculture à l'atténuation du changement climatique Présentation de programmes CASDAR

Journée de présentation

Mercredi 27 janvier 2021





Contribution de l'agriculture à l'atténuation du changement climatique

Présentation de programmes CASDAR

Mercredi 27 janvier 2021

Webinaire

Cette brochure rassemble une présentation synthétique des 12 projets exposés au cours de la journée ainsi qu'un résumé de la conférence introductive de Jean Jouzel.



Sommaire

Introduction

• Changement climatique et agriculture, des interactions fortes - Jean Jouzel

Outils et pratiques agro-écologiques contribuant à réduire les émissions de N2O et CH4

- Réduction du méthane entérique en bovins viande : les acquis du projet Life Beef Carbon
- ABC'Terre : une démarche et un outil de calcul pour l'atténuation des émissions de GES des sols cultivés d'un territoire
- Traque et analyse de systèmes de culture innovants intégrant des légumineuses en Bourgogne-France-Comté

Couplage animal-végétal et économie circulaire

- Intensifier le couplage animal-végétal : un atout pour l'environnement, un revenu préservé pour l'agriculteur
- Mise en place d'échanges gagnant-gagnant entre éleveurs et céréaliers pour la valorisation de la luzerne
- Gestion agricole des biomasses à l'échelle de la Réunion : une mobilisation collective pour l'inclusion de l'agriculture dans l'économie circulaire du territoire

Production de bioénergie

- AGRIGAZ : mise en place d'une unité de méthanisation collective à l'échelle du territoire
- Du méthaniseur au bois déchiqueté : mise en place d'un cercle vertueux par les adhérents de la CUMA la Fourragère
- Mise en place d'un partenariat territorial pour un plan de gestion innovant du bois-énergie par l'agroforesterie

Stockage du carbone

- De la parcelle au territoire : des pratiques pour répondre à l'objectif 4 ‰
- Microbioterre : intégrer des indicateurs de microbiologie dans l'analyse de terre pour améliorer la gestion des restitutions organiques
- Le Label Haie, un outil pour augmenter la performance écologique et climatique des exploitations agricoles par la gestion durable des haies

Changement climatique et agriculture, des interactions fortes

Points clés de la conférence introductive de Jean Jouzel, Directeur de recherche émérite au CEA, vice-président du groupe scientifique du GIEC de 2002 à 2015

Les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pris dans le cadre de l'accord de Paris nous mettent sur une trajectoire d'un réchauffement supérieur à 3°C à horizon 2100 alors que le rapport spécial du GIEC, adopté début octobre 2018, montre que chaque demi-degré compte et qu'un climat à + 2°C peut déjà être qualifié de dangereux. Par rapport à 1,5°C, ce sont des événements extrêmes plus intenses, une montée du niveau de la mer plus importante, une perte de biodiversité et des risques d'extinctions multipliés par deux, la disparition annoncée des récifs coralliens tropicaux et une chute plus importante des rendements des principales cultures et du tonnage des pêcheries.

Il y a donc des avantages indéniables à limiter le réchauffement à 1,5°C par rapport à 2°C – et *a fortiori* 3°C ou plus – mais cela impliquerait de réduire les émissions mondiales de CO_2 de 45 % en 2030 par rapport au niveau de 2010, d'atteindre la neutralité carbone en 2050, et d'extraire du CO_2 de l'atmosphère tout au long du $21^{\rm ème}$ siècle. Ce n'est pas impossible mais cela demanderait des transitions sans précédent dans tous les aspects de nos sociétés.

Après avoir rappelé la réalité du réchauffement climatique illustré par l'augmentation de la température moyenne de la Planète décennie après décennie depuis les années 50, par l'élévation du niveau et une intensification de certains événements extrêmes, le rôle indéniable de nos activités dans ce réchauffement, j'évoquerai certaines de ses conséquences.

Je me focaliserai ensuite sur le monde agricole. Très concerné à travers sa contribution aux émissions de GES et les impacts du réchauffement qui y sont fortement ressentis, il l'est aussi en regard des opportunités que peuvent offrir une contribution efficace à la lutte contre le réchauffement climatique. Je m'appuierai, en particulier, sur les conclusions du rapport spécial du GIEC « Changement climatique et utilisation des terres » publié en 2019 et consacré en partie à l'agriculture :

- Celle-ci contribue à 44 % des émissions de méthane (CH₄) et à 82 % des émissions de protoxyde d'azote (N₂O) et environ 30 % des émissions anthropiques totales de GES proviennent des systèmes alimentaires (incluant les émissions liées au transport, stockage, entreposage et conditionnement).
- Le réchauffement climatique a déjà des conséquences sur les rendements de certaines cultures qui, par exemple, ont diminué pour le maïs et le blé dans les régions tropicales tandis qu'elles ont augmenté dans les hautes latitudes. Le changement climatique a entraîné une baisse des taux de croissance des animaux et de leur productivité dans les systèmes pastoraux en Afrique et les ravageurs et les maladies ont déjà réagi à ce changement dans les zones cultivées, et entraîné des augmentations des infestations dans plusieurs régions.
- Les mesures envisageables sur l'ensemble du système alimentaire, de la production à la consommation, y compris les pertes et les déchets alimentaires, peuvent être déployées et amplifiées pour favoriser l'adaptation et l'atténuation. D'ici 2050, le potentiel technique total d'atténuation découlant des activités de culture et d'élevage et de

l'agroforesterie est estimé entre 2,3 et 9,6 Gt de CO_2e par an et celui lié aux changements de régimes alimentaires est estimé à 0,7 - 8 Gt de CO_2e par an d'ici 2050 (chiffres à comparer aux 55 Gt de CO_2e émis en 2019). Les pertes et gaspillages alimentaires contribuent à 8-10 % des émissions anthropiques de gaz à effet de serre, 25 à 30 % de la production alimentaire étant perdue ou gaspillée. Une réduction de ces pertes et gaspillages pourrait libérer des millions de km^2 de terres d'ici à 2050. Une diversification des régimes alimentaires (plus de fruits, de légumes, de protéagineux et de noix) et des systèmes de production (systèmes intégrés, assolements diversifiés, diversité génétique, élevages résilients et à faibles émissions) favorisent l'adaptation au changement climatique et l'atténuation.

Je mentionnerai ensuite quelques points plus spécifiques à notre pays puis j'examinerai les aspects liés aux différents scénarios, celui vers lequel nous emmène l'accord de Paris et ceux plus ambitieux d'un réchauffement limité à 2°C et à 1,5°C.

BEEF CARBON - Le plan carbone de la filière viande bovine

Josselin Andurand, Mathieu Velghe, Jean-Baptiste Dollé - Idele

Objectifs

Le projet Beef Carbon vise à caractériser les émissions de gaz à effet de serre (GES) des exploitations bovins viande et à déployer à grande échelle des techniques de réduction de ces émissions dans les élevages. Le premier objectif est de décrire les émissions de GES et les autres impacts environnementaux des différents systèmes bovins viande français. Dans un second temps, des leviers de réduction sont identifiés et caractérisés en fonction de leur potentiel de réduction de GES ainsi que des possibilités de leur mise en œuvre, et de leur impact économique.

Pour assurer le déploiement de ces leviers dans les fermes, un observatoire de fermes de démonstration et un réseau d'éleveurs et de techniciens a été élaboré.

Une démarche collective et partagée avec les principaux acteurs du secteur a été mise en place pour co-construire le plan d'action carbone national de la filière bovins viande. Ce plan d'action carbone est aujourd'hui en phase de mise en place sur le terrain notamment avec l'appui du label « bas carbone » qui permet de valoriser financièrement les réductions d'émissions de GES des éleveurs.

Résultats et perspectives

Les résultats obtenus montre une grande variabilité des émissions de GES des exploitations bovins viande au sein d'un même système de production. Cette variabilité est due à une grande variabilité de la performance technique de ces exploitations. Cette grande variabilité laisse apparaître un potentiel de réduction d'environ 15 % sur l'empreinte carbone de la viande issue de ces exploitations en mobilisant des leviers d'optimisation technique et sans bouleverser les systèmes de production. Les leviers techniques de réduction présentés dans le projet Life Beef Carbon ont majoritairement un effet positif sur le résultat économique des élevages. Toutefois, la pénétration du conseil technique et l'accès à l'outil d'évaluation est nécessaire pour permettre à l'agriculteur de faire le lien entre ses pratiques et les impacts environnementaux. L'amélioration des performances environnementales ne peut se faire sans une progression technique des éleveurs bovins viande. Des voies de financements sont à explorer comme l'achat du carbone non émis ou l'évolution des politiques publiques.

Afin de viser des réduction plus importantes des émissions de GES il sera nécessaire d'évaluer et de mobiliser d'autres leviers, comme l'utilisation d'additifs alimentaires ou de la sélection génétique pour permettre de réduire les émissions de méthane par les ruminants

Le programme Beef Carbon a permis de mobiliser les principaux acteurs de la filière bovins viande autour d'une dynamique fédératrice et pragmatique. Ce travail a notamment permis de nourrir le Pacte pour un engagement sociétal de l'interprofession et d'alimenter plusieurs démarches européennes, régionales et privées. Les 2000 élevages diagnostiqués permet aujourd'hui aux éléveurs de disposer de références d'exploitations comparables, locales et de fiches leviers permettant de guider leurs décisions. Le défi est maintenant de déployer les leviers de réduction, les incitations, le conseil et la communication pour réduire durablement l'empreinte carbone des exploitations dans les prochaines années.

Projet lauréat de l'appel à projets CASDAR Innovation et partenariat 2015

Organisme porteur

Idele - Institut de l'élevage

Partenaires

INTERBEV, La Coopération Agricole, Les Chambres d'Agriculture, France Conseil Elevage - Bovin Croissance, ELVEA.

Pour en savoir plus

Andurand et al. (2020), Synthèse de 6 années de démarches environnementales bas carbone en élevage bovin. Rencontres Recherche Ruminants, 2020.

Obrien et al. (2019), Assess and reduce: LIFE BEEF CARBON a common framework for quantifying grass and corn based beef farms' carbon footprints. Animal (2020), 14:4, pp 834–845.

Contact

J. Andurand – Idele 02 22 74 03 84 josselin.andurand@idele.fr

ABC'Terre : une démarche et un outil de calcul pour l'atténuation des émissions de GES des sols cultivés d'un territoire

Justine Lamerre, Marion Delesalle, Annie Duparque - Agro-Transfert Ressources et Territoires

Objectifs

Le secteur agricole contribue à hauteur de 20 % aux émissions globales de Gaz à Effet de Serre (GES), mais est aussi capable de stocker du carbone dans les sols, compensant en partie ces émissions de GES. La méthode ABC'Terre (Atténuation du Bilan gaz à effet de serre et stockage de Carbone organique dans les sols agricoles, à l'échelle des systèmes de culture d'un Territoire) a été conçue pour permettre de quantifier les impacts des pratiques agricoles sur les variations de stocks de carbone organique (Corg) à long terme et de les intégrer dans un bilan GES des systèmes de culture du territoire, et ce de façon spatialisée. La démarche ABC'Terre s'appuie sur cette méthode et mobilise les acteurs agricoles du territoire, sous forme d'ateliers, pour participer à l'interprétation des résultats cartographiés, et construire un plan d'action pour à la fois réduire les émissions de GES mais aussi stocker plus de Corg. La démarche ABC'Terre est réalisée par un utilisateur formé, pour un bénéficiaire, tels que des collectivités territoriales ou des groupes d'agriculteurs, souhaitant connaître et réduire l'impact du secteur des grandes cultures sur le bilan GES et augmenter la séquestration carbone. La méthode est utilisable via une interface de calcul. Cette démarche et la méthode sur laquelle elle s'appuie ont été développées, améliorées et formalisées dans le cadre du projet ABC'Terre-2A (AAP GRAINE Ademe, 2017-2020), et du projet ABC'Terre (APP REACCTIF Ademe, 2013-2016).

Résultats et perspectives

Cette démarche a été testée sur 4 territoires pilotes dans le cadre du projet ABC'Terre-2A, répartis dans les Hauts-de -France, la Nouvelle Aquitaine et le Grand Est. Sur chacun d'entre eux, la première étape de la démarche a permis d'obtenir le diagnostic initial du territoire. L'ensemble des rotations par type de sol et par type d'exploitation a été reconstitué, à partir des données du Registre Parcellaire Graphique et du Référentiel Régional Pédologique et à l'aide de l'outil RPG-Explorer. Les teneurs en Corg issues de la Base de Données des Analyses de Terres ont ensuite été attribuées pour chaque combinaison. Sur la base de ces données et de la reconstitution des pratiques culturales, les émissions de GES liées à la production végétale ont été quantifiées, et l'évolution du stock de Corg des sols cultivés a été modélisée par l'outil SIMEOS-AMG, directement intégré, dans le cas présent, dans la chaîne de calcul automatisée d'ABC'Terre. Ces résultats, une fois présentés aux acteurs du monde agricole, ont permis de faire émerger en concertation avec eux un ensemble de scénarios alternatifs. A titre d'exemple, sur le territoire du Ternois, dont les productions agricoles sont très diversifiées, les acteurs mobilisés ont souhaité connaître l'impact que pourraient avoir à la fois l'optimisation des couverts d'interculture et l'optimisation de la dose d'azote minéral apportée. La simulation de ces scénarios a montré que la réduction des émissions de GES et l'augmentation du stockage de carbone seraient significatives si les deux leviers étaient cumulés.

Grâce à ces premiers déploiements, les modalités de mises en œuvre et les clés de réussite de la démarche ont pu être établies, rendant la méthode et la démarche diffusable pour de nouveaux territoires dès 2021.

Projet labellisé par le RMT Sols et Territoires et financé par l'Ademe (AAP Graine) et le FEDER

Organisme porteur

Agro-Transfert Ressources et Territoires

Partenaires scientifiques et techniques

AgroParisTech, ARAA, Chambres d'Agricultures de l'Aisne, des Deux-Sèvres, du Grand Est, du Nord-Pas de Calais et de Nouvelle-Aquitaine, INRAE, LDAR, UniLaSalle, Ademe, MAA

Partenaires des territoires pilotes

Pays du Ternois (62), GEDA du Ternois, Communauté de communes du Thouarsais (79), regroupement de la communauté d'agglomération du Saint-Quentinois (02) et de la communauté de communes du Vermandois (02), PETR Rhin-Vignoble Grand Ballon (68)

Pour en savoir plus

Espace web ABC'Terre
http://www.agro-transfertrt.org/abcterre/
Replay du webinaire du 03/12/20
http://www.agro-transfertrt.org/abcterre/publicationsabcterre/
Espace web SIMEOS-AMG
www.simeos-amg.org

Contact

Justine Lamerre, AGT-RT, <u>i.lamerre@agro-transfert-rt.org</u> 03 64 35 00 13

Traque et analyse de systèmes de culture innovants intégrant des légumineuses en Bourgogne - Franche-Comté

Marie-Sophie Petit¹, Maé Guinet², Wilfried Queyrel², Mathieu Gremillet³, Anne-Sophie Voisin⁴, Marjorie Ubertosi², Christophe Lecomte⁴, Marie-Hélène Jeuffroy⁴

¹ Chambre d'Agriculture de Bourgogne - Franche-Comté, ² AgroSup Dijon, ³ SupAgro Montpellier, ⁴ INRAE

Objectifs

La diversification des cultures dans les systèmes agricoles semble être un levier essentiel pour une complémentarité des services écosystémiques rendus et des fonctions délivrées par des espèces, telles que les légumineuses (Köpke et Nemecek, 2010; Tibi et Therond, 2017). Les surfaces dédiées à la culture de légumineuses restent cependant encore limitées à des niches en termes de débouchés, à des modes de production (agriculture biologique, agriculture de conservation...), à des filières (certains secteurs de l'élevage et de polyculture-élevage) et en deçà des niveaux de production des années 1980. Cette étude a eu pour objectifs de repérer et analyser en Bourgogne – Franche-Comté des systèmes pilotés par des agriculteurs intégrant des légumineuses de manière réussie et satisfaisante en termes de services rendus en vue de formaliser et partager ces connaissances sous forme de références utiles pour l'action.

Résultats et perspectives

Le repérage, la caractérisation, l'évaluation des performances, des conditions de réussite et la formalisation des systèmes avec légumineuses (Salembier *et al.*, 2013 ; Salembier *et al.*, 2016 ; Meynard *et al.*, 2016) se sont déroulés de mars 2017 à février 2020 sur l'ensemble du territoire de la Bourgogne – Franche-Comté en se focalisant sur des systèmes de production en grande culture et polyculture-élevage.

Les résultats des enquêtes conduites auprès de 13 agriculteurs ont permis de repérer 11 systèmes de culture différents regroupant 6 modes d'insertion des légumineuses (prairie temporaire, méteil, légumineuse à graine, couvert d'interculture, couvert permanent et plante compagne), 33 occurrences d'insertion de légumineuses repérées et de préparer 39 fiches retours d'expériences.

Parmi les innovations repérées, le système basé sur une succession (ci¹)Pois - Colza Associé - Orge h - (ci)Blé - (ci)Chanvre - Blé en semis direct sous couvert, en limons-argileux de l'Yonne contribuent à l'atténuation du changement climatique.

En effet, les risques d'émission de protoxyde d'azote N_2O sont faibles (IN_2O = 8,01 défini avec la méthode Indigo® d'INRAE Colmar), le stockage de carbone est de 18 g C/kg aujourd'hui avec une progression estimée par SIMEOS-AMG de + 6,25 g C/kg à 10 ans et + 10,58 g C/kg à 30 ans dans l'horizon 0-6 cm. La teneur en matière organique évolue positivement avec passant de 3,1 % aujourd'hui, à 4,17 % à 10 ans et 4,92 % à 30 ans.

Projet construit dans le cadre du RMT Systèmes de culture innovants puis du RMT Champs & Territoires ateliers, ainsi que du programme PSDR 4 PROSYS

Organismes porteurs

Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne – Franche-Comté, AgroSup Dijon, INRAE

Partenaires

INRAE – UMR Agroécologie INRAE - UMR Agronomie AgroParisTech-Université Paris-Saclay AgroSup Dijon SupAgro Montpellier

Pour en savoir plus

https://www6.inrae.fr/psdrbourgogne/Le-projet-ProSys

Contacts

Marie-Sophie Petit Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne – Franche-Comté, 03 80 48 43 23 marie-sophie.petit@bfc.chambagri.fr

 $^{^1}$ Couvert d'interculture longue, composé d'un mélange de féverole, pois fourrager, phacélie, vesce, gesse, trèfle, moutarde, radis, tournesol

Le couplage entre cultures et élevage de ruminants renforce la résilience des exploitations et contribue à la transition agroécologique

Pierre Mischler - Idele, Sonia Ramonteu - ACTA, Nelly Dubosc - CRA Occitanie, Catherine Experton - ITAB, Sophie Chauvat - Idele

Contexte et objectifs

Malgré le constat de bénéfices reconnus, les performances des systèmes de polyculture-élevage (PCE) font l'objet de controverses. En effet, les stratégies des exploitants reposent plutôt sur les économies d'échelle, et non sur les complémentarités (ou couplage) des ateliers animaux et végétaux.

Le projet RED-SPyCE a étudié l'évolution quantitative des systèmes de PCE sur la période récente et leurs perspectives dans un avenir proche par un travail de prospective à l'horizon 2030. Le projet a étudié l'effet du couplage sur les performances économiques, environnementales et sociales (avec un point d'attention sur le travail) des exploitations, et la résilience de ces systèmes.

Il s'agissait également d'effectuer un état des lieux des connaissances, des outils et démarches existants et des besoins en termes de conseil. La finalité de ce projet, centré sur l'échelle de l'exploitation agricole, est de contribuer à l'amélioration des performances des systèmes de polyculture élevage, tout en répondant aux attentes des agriculteurs de pouvoir mener une existence plus confortable.

Résultats et perspectives

L'analyse de la base de données Inosys Réseaux d'Elevage a permis de montrer qu'accroître le couplage entre animaux et végétaux dans une exploitation présente de nombreux avantages environnementaux. Ces systèmes plus économes et autonomes rejettent moins d'azote dans le milieu, consomment moins de pesticides et de carburant. Ils sont aussi plus efficaces économiquement et bien que le revenu soit équivalent entre niveaux de couplage, il est bien moins variable quand les complémentarités sont favorisées. Ce constat est visible autant pour des systèmes à dominante « élevage » qu'à dominante « cultures », ou avec des ateliers équivalents. Ces systèmes sont aussi vivables du point de vue des agriculteurs enquêtés, bien que la vigilance doive se porter sur les risques de déstabilisation de l'organisation du travail.

Ces performances positives permettent d'envisager sous un jour nouveau les systèmes associant culture et élevage. Dans les quatre régions étudiées, une analyse statistique de données administratives agricoles originale montre que la PCE a tendance à mieux se maintenir qu'envisagé à priori. Son avenir, selon les experts locaux sollicités, se situe clairement dans le cadre d'une transition agroécologique et climatique et possiblement dans une logique territoriale de proximité.

A l'issue du projet, de nouveaux outils simples sont disponibles pour le conseil agricole et l'enseignement. L'outil NICC'EL permet d'évaluer rapidement le niveau de couplage d'une exploitation, le dictionnaire amoureux de la polyculture élevage donne accès aux références produites dans le projet RED-SPyCE. Ils sont accessibles sur le site internet du RMT SPICEE.

Projet CASDAR IP 2015 Résilience Efficacité et Durabilité des Systèmes de PolYCulture Elevage (RED-SPyCE) labellisé par le RMT Spyce

Organisme porteur

ACTA, Idele

Partenaires

Chambres d'Agriculture, ITAB, Arvalis, Uni-Lassalle, Lycées agricoles de Fontaine, Bressuire, Chaumont, Civam Bio 53, FR CIVAM Ouest, RAD, GIE élevage Occitanie

Pour en savoir plus

Martel et al., 2017. Mieux coupler cultures et élevage dans les exploitations d'herbivores conventionnelles et biologiques : une voie d'amélioration de leur durabilité ? Fourrages 231, 235-245

Mischler et al., 2020. L'association cultures et élevage : un moyen pour réduire l'usage des pesticides et une piste pour la reconception agroécologique de systèmes de productions agricoles. <u>Innovations Agronomiques 80, 41-54</u>

Mosnier et al., 2020. Quelles évolutions possibles pour les systèmes de polyculture-élevage ? Résultats d'ateliers participatifs et de modélisation dans quatre régions françaises. Cah. Agric. 29, 30

Contacts:

S. Ramonteu, ACTA
Sonia.ramonteu@acta.asso.fr
01 40 04 50 61
P. Mischler, Idele
pierre.mischler@idele.fr
03 22 33 64 73

Mise en place d'échanges gagnants-gagnants entre éleveurs et céréaliers pour la valorisation des légumineuses fourragères

Aurélie Garcia-Velasco - FR Cuma Ouest

Objectifs

Le projet LUZ'CO visait à favoriser l'émergence, la consolidation et la démultiplication des démarches collectives territoriales facilitant la mise en place de systèmes agroécologiques à base de luzerne. Pour y parvenir, les partenaires du projet s'étaient donné pour objectifs (1) de caractériser les modalités d'organisation collective facilitant la mise en place de tels systèmes, (2) d'analyser leur impact économique, environnemental et social et (3) de créer les conditions aptes à susciter le développement de ces démarches : outils et méthodes d'accompagnement, formation, réseaux d'acteurs, etc.

La mise en place d'échanges gagnants-gagnants à l'échelle locale entre producteurs et utilisateurs de légumineuses fourragères est l'une des modalités collectives étudiées par le projet.

Résultats et perspectives

Alors que l'intérêt des légumiseuses fourragères est unanimement reconnu, leur intégration dans les agroécosystèmes par les agriculteurs demeure faible, limitée par de nombreux freins technico-économiques et organisationnels. Ouvrant des solutions inenvisageables à l'échelle individuelle, les démarches collectives à l'échelle d'un territoire peuvent favoriser cette transition vers des systèmes faisant plus de place aux légumineuses fourragères.

En effet, ces dynamiques collectives permettent :

- De répondre aux besoins en équipements adpatés aux défis logistiques de ces nouvelles pratiques;
- D'accéder aux ressources productives stratégiques ;
- D'optimiser l'organisation du travail;
- De partager l'expérience et de construire des nouvelles connaissances;
- De gérer l'incertitude.

Parmi ces dynamiques, nouer des échanges gagnants-gagnants à l'échelle locale entre producteurs et utilisateurs de légumineuses fourragères est un des leviers permettant de renforcer la place des légumineuses fourragères en faveur de la transition agroécologique.

Ces échanges permettent de répondre à des besoins complémentaires :

- Des céréaliers qui désirent améliorer leurs sols en valorisant la matière organique et en diversifiant leurs assolements et les rotations;
- Des éleveurs qui souhaitent améliorer leur autonomie en alimentation animale, avec un affouragement de meilleure qualité, et sont, pour certains, en exédent structurel;
- Des éleveurs et des céréaliers qui ont besoin de sécuriser leur système face à la très forte variabilité des prix sur le marché.

Pour ce faire, il existe de nombreuses possibilités d'échanger, que ce soit pour la nature des échanges (qui échange quoi avec qui) ou l'organisation mise en place.

Malgré des intérêts communs, nouer des échanges entre éleveurs et céréaliers n'est pas si simple. L'accompagnement de ces démarches est alors déterminant pour recréer du lien et sécuriser les échanges.

Projet lauréat de l'appel à projets CASDAR Innovation et partenariat 2015 (LUZ'CO)

Organisme porteur

Fédération Régionale des Cuma de l'Ouest – FR Cuma Ouest

Partenaires

Arvalis - Idele - Itab - Chambres d'Agriculture 14 et 38 - EPLEFPA de Cibeins - EPLEFPA de Vire -Fcuma Normandie Ouest - Fncuma - Frcuma Auvergne-Rhône-Alpes -Littoral Normand - Sagrafo Bretagne

Pour en savoir plus

luzco.fr

Valorge F., Lucas V., Pavie J., Casagrande M., Garcia-Velasco A., 2021. LUZ'CO - Solutions collectives pour développer les légumineuses fourragères. Innovations Agronomiques 82, 191-204

Contact

Aurélie Garcia-Velasco – FRcuma Ouest 07 83 59 99 48 <u>aurelie.garciavelasco@cuma.fr</u> Gestion agricole des biomasses à l'échelle de la Réunion : une mobilisation collective pour l'inclusion de l'agriculture dans l'économie circulaire du territoire Mathieu Vigne, Jonathan Vayssières, Pascal Degenne - CIRAD, Jean-Philippe Choisis - INRAE

Objectifs

La Réunion importe de grandes quantités d'intrants agricoles (fertilisants minéraux pour les cultures, alimentation animale, etc.). Ces importations ont un impact important sur les émissions de gaz à effet de serre du secteur, et plus globalement du territoire. Pourtant, certaines biomasses produites localement par différents secteurs, valorisées de manière plus efficiente dans une logique d'économie circulaire (EC), pourraient se substituer pour partie à ces ressources importées. Le projet GABiR (2017-2020) visait ainsi à renforcer l'inclusion du secteur agricole dans l'EC de l'île par une approche territoriale de la gestion des flux de biomasses.

Résultats et perspectives

Conscients de l'hétérogénéité des contraintes et leviers liés à la multitude des situations locales sur l'île (acteurs, types de biomasses, sous-territoires diversifiés, etc.), les partenaires du projet ont choisi des problématiques considérées comme emblématiques (représentatives de la diversité des initiatives locales, des grands gisements de biomasses et de secteurs d'activités de l'île), afin de proposer des cadres d'analyse et des solutions techniques et organisationnelles pour celles-ci, mais également potentiellement remobilisables pour d'autres situations. A l'issu d'un diagnostic territorial (disponibilité des biomasses localement produites et valorisées ou valorisables en agriculture, acteurs les mobilisant, problématiques liées à la gestion de ces biomasses, etc.) et d'un processus collectif de sélection, cinq problématiques ont été retenues et approfondies:

- La mise en place d'une filière de fourrages structurée facilitant les échanges et stockages de fourrages entre exploitations à l'échelle de l'île et permettant de réduire la part de fourrages et aliments concentrés importés ;
- Les contraintes d'épandage et l'optimisation des flux d'effluents entre élevage et agriculture dans la commune de Saint-Joseph ;
- La substitution partielle des engrais minéraux importés par le cocompostage d'effluents d'élevage et de déchets verts afin de pallier aux contraintes des différents acteurs impliqués (élevages hors-sol, plateforme de traitement des déchets, etc.);
- L'évaluation du potentiel de valorisation agricole des biodéchets ;
- La caractérisation des besoins en biomasse pour la fertilisation organique et les contraintes liées à leur gestion en Agriculture Biologique.

Dans les quatre premières problématiques, la modélisation à l'aide des plateformes GAMA® et Ocelet® a été mobilisée comme support d'exploration de scénarios de changement et de dialogue avec les parties prenantes (agriculteurs, instituts techniques, collectivités territoriales, services de l'état, autres acteurs économiques, etc.). Celle-ci s'est révélée particulièrement efficace comme outil d'évaluation et de concertation afin d'induire le changement de paradigme qu'impose le passage d'une conception de type « économie linéaire » et sectorisée, à une « économie circulaire », basée sur des échanges et un dialogue entre secteurs et acteurs du territoire. Au-delà de ces outils de dialogue, le projet a également permis de construire des cadres méthodologiques et des outils d'aide à la décision qui peuvent contribuer à la construction d'un cadre générique d'accompagnement d'initiatives d'EC en agriculture.

Projet CASDAR Innovation et Partenariat 2016, labellisé par les RITA Réunion, le RMT Fertilisation & Environnement (maintenant RMT Bouclage) et le pôle de compétitivité Qualitropic

Organisme porteur

Cirad – UMR Systèmes d'Elevage Méditerranéens et Tropicaux (Selmet)

Partenaires financés

Chambre d'Agriculture de la Réunion, CRIPTIR, DAAF de la Réunion, FRCA, INRAE, Pôle de Compétitivité Qualitropic, Université de la Réunion

Pour en savoir plus

https://www.cirad.fr/actualites/to utes-les-actualites/communiquesde-presse/2020/economiecirculaire-la-reunion-projet-gabir https://www.mvadreunion.org/focus/projet-gabir/

Contacts

Mathieu Vigne, Cirad mathieu.vigne@cirad.fr
Jonathan Vayssières, Cirad jonathan.vayssières@cirad.fr

La méthanisation collective territoriale à l'échelle du Virois, un axe fort de la transition énergétique

Antoine Herman, Yves Lebaudy - SAS AGRIGAZ VIRE

Objectifs

Le projet a pour objectif de développer un projet de méthanisation collective à l'échelle du Virois. Cette unité produira du biogaz qui sera purifié et injecté dans le réseau GRDF (24 000 MWh/an). Ce projet, par son développement collectif, vise à :

- Favoriser la production d'énergie renouvelable à partir de déchets ou sous-produits;
- Limiter les coûts de traitement des déchets ainsi que l'impact carbone ;
- Proposer une nouvelle source de fertilisants pour l'agriculture locale et par conséquent à limiter la dépendance des agriculteurs vis-à-vis des engrais chimiques;
- Limiter les rejets de gaz à effet de serre ;
- Répondre à des besoins de mise au norme des produits d'épandage ;
- Réduire les odeurs liées aux épandages.

L'ambition du collectif est de mettre en place ce projet à l'échelle du territoire (ressource, partenaires) afin que la valeur ajoutée générée par l'unité de méthanisation profite à l'économie locale. Pour y parvenir, le groupe s'est donné comme objectif de porter lui-même son projet.

Résultats et perspectives

La SAS AGRIGAZ a été constituée en juillet 2014. Deux années ont été nécessaires pour réaliser les différentes études avant le montage du dossier ICPE. Les étapes administratives qui ont suivi ont permis un démarrage des travaux en septembre 2018. Après deux années de travaux et montée en charge de l'unité, les premiers m³ de biométhane sont injectés dans le réseau GRDF en octobre 2020.

L'objectif de la SAS AGRIGAZ est d'atteindre son potentiel de production au cours du premier trimestre 2021. Dans un second temps, si le gisement est disponible, une augmentation de la production de biométhane est envisageable. Le réseau GRDF, dans lequel le biométhane est injecté, n'est pas limitant localement.

La valorisation des énergies fatales de l'entreprise La Normandise permet d'obtenir un très bon rendement énergétique de l'unité de méthanisation, dans la mesure où, que ce soit pour le chauffage des digesteurs ou pour l'hygiénisation des sous-produits animaux, aucune consommation de gaz naturel ou biométhane n'est réalisée.

Une des perspectives de ce projet est de valoriser, sur le marché, le CO_2 qui se trouve libéré dans l'atmosphère à l'issue de la purification du biogaz en biométhane. Les débouchés commencent à apparaître. Cette évolution donnera un caractère encore plus vertueux sur le plan de l'environnement à l'unité de production AGRIGAZ VIRE.

Projet développé dans le cadre de l'AAP GIEE du 30/01/2015

Organisme porteur

SAS AGRIGAZ VIRE

Partenaires

Chambre d'agriculture de Normandie, Lycée Agricole de Vire, Entreprise La Normandise

Contact

Antoine Herman SAS AGRIGAZ VIRE 06 86 40 38 35

a.herman@agrigaz.fr

Du méthaniseur au bois déchiqueté : mise en place d'un cercle vertueux par la Cuma La Fourragère

Guénaël Hamelin - Cuma La Fourragère

Objectifs

La Coopérative d'utilisation de matériel agricole (Cuma) la Fourragère a été créée en 1960 autour de l'activité ensilage, puis s'est développée sur d'autres activités. Aujourd'hui, certains de ses adhérents s'interrogent sur les limites de leurs systèmes, notamment au regard de la dépendance au soja. Pour y répondre, ils s'appuient sur le dispositif GIEE pour introduire des légumineuses fourragères dans leurs assolements. Afin de consolider le développement de ces fourrages et favoriser la production de protéines végétales locales, le groupe a investi dans un séchoir collectif valorisant la chaleur d'un méthaniseur. Satisfaits par cette expérience, le groupe souhaite aujourd'hui aller plus loin dans la valorisation de cette chaleur produite localement.

Résultats et perspectives

Lauréat de l'appel à projets Agriculture Ecologiquement Performante (AEP) du conseil régional de Bretagne en 2015, puis labellisé GIEE, ce collectif d'agriculteurs dynamique souhaite mettre leur Cuma au centre d'un cercle vertueux pour l'atténuation du changement climatique.

Pour ce faire, ils initient en 2010 une réflexion pour investir dans un méthaniseur qui verra le jour en 2016. Ce dernier permet aux 4 élevages impliqués de valoriser leurs effluents. Le digestat issu du processus de fermentation, stable, est utilisé à la place d'engrais minéraux sur les cultures. Le gaz naturel produit est transformé en électricité, vendue au gestionnaire du réseau pour alimenter l'équivalent de 1000 foyers (hors chauffage). Cette transformation produit de la chaleur, utilisée pour réguler le fonctionnement du méthaniseur et pour faire fonctionner un séchoir.

Ce séchoir permet aux exploitations de sécher leurs fourrages et, par voie de conséquence, d'en améliorer les conditions de stockage. Par ailleurs, ils alimentent également le méthaniseur avec, entre autres, des CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique), des poussières de céréales, des fientes de volailles, des boues de stations d'épuration.

Valoriser la chaleur du méthaniseur permet aux exploitants de produire localement des fourrages riches en protéines puisque le séchoir adossé au méthaniseur participent au développement des surfaces en légumineuses fourragères de la zone.

Mais le collectif ne s'arrête pas là ! Des essais sont en cours pour alimenter trois chaudières à bois déchiqueté de leur communauté de communes (en utilisant le séchoir pour améliorer le pouvoir calorifique du bois).

De plus, un nouveau projet anime le groupe : redonner une seconde vie aux déchets de papetterie en les transformant en CSR (Combustible Solide de Recyclage).

Projet collectif dans le cadre du GIEE La Fourragère, labellisé en 2015

Organisme porteur

Cuma La Fourragère

Pour en savoir plus

https://www.facebook.com/Cuma LaFourragere/

Contact

Guénaël Hamelin guenael.hamelin@gmail.com

Mise en place d'un partenariat territorial pour un plan de gestion innovant du boisénergie

Christophe Auboueix - EPLEFPA1 de Bourges

Objectifs

La Champagne berrichonne est constituée d'un large plateau venteux, encore largement déboisé, au faible relief. Au cœur d'un contexte local faisant la part belle aux grandes cultures céréalières, il s'agissait de consolider une véritable dynamique autour de l'arbre et de sa valorisation en bois-énergie notamment, au sein de l'établissement en lien avec son exploitation agricole, et en y associant des institutions, des communes, des associations, des agriculteurs... Implanter au sein de l'exploitation de l'établissement des haies composites, impliquer largement dans la démarche les enseignants et apprenants, faire en sorte que ces parcelles constituent un outil d'expérimentation, de démonstration, de formation pour les agriculteurs locaux tels étaient les objectifs du projet répondant à un triple enjeu : fédérer les partenaires atour de la ressource en bois, d'utiliser l'arbre comme objet pédagogique, ancrer l'établissement dans son territoire.

Résultats et perspectives

Sur l'exploitation de l'établissement, 4 km de haies ont ainsi été plantés impliquant enseignants et apprenants, et avec l'appui d'experts, notamment du centre INRAE d'Orléans et l'association d'agroforesterie de la région Centre Val de Loire. Les haies sont composites, comprenant des essences dédiées au bois-énergie à croissance rapide, comme le noisetier, mais aussi des essences destinées au bois d'œuvre ou encore favorables à la biodiversité. Différents types de couverts ont été implantés au pied des haies. Par ailleurs, ce projet est complété d'un projet agroforestier en grande culture qui s'étend maintenant sur 10 ha. Un plan de gestion de la parcelle a été mis en place jusqu'en 2026. Il prévoit particulièrement la mise en œuvre de la taille de formation des arbres, le suivi des différents couverts herbacés. En parrallèle, des observations concernant l'évolution de la biodiversité sont mises en place. Une parcelle témoin, conduite selon les mêmes intinéraires techniques, située à côté de la parcelle agroforesterie permettra d'établir des comparaisons (rendements, structure du sol, analyses physico-chimiques et biologiques).

L'établissement est maintenant adhérent de la SCIC Berry Energie Bocage, avec de nombreux échanges autour de l'agroforesterie et du suvi de la chaufferie à bois déchiqueté de l'établissement.

Ce projet aura également contribué à la mise en place d'un plan de gestion global des ressources en bois sur le territoire, existantes et à venir. L'EPLEFPA doit pouvoir constituer un lieu ressource de démonstration, tant sur le plan pédagogique à destination des apprenants, que sur le plan de l'animation du territoire, à destination des professionnels du monde agricole.

Vers les étudiants, un nouveau module de formation en agroforesterie (70 h) en BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitaiton Agricole) a été élaboré.

L'exploitation du lycée constitue aujourd'hui une référence départementale donnant lieu à des visites d'agriculteurs, des formations en partenariat avec la chambre d'agriculture et l'Association d'Agroforesterie Centre Val de Loire contribuant ainsi au développement en Champagne berrichonne de plusieurs projets d'agriculteurs autour de l'agroforesterie.

Projet développé dans le cadre du projet CASDAR 2015 Transition agro-écologique des exploitations et ateliers technologiques de l'enseignement agricole

Organisme porteur

EPLEFPA de Bourges

Partenaires principaux

Pays de Bourges, SCIC Berry Energies Bocage, Mission Haie Auvergne, INRAE Centre Val de Loire, Fédération des Chasseurs du Cher, ONF, A2RC (Association d'Agroforesterie de la région Centre Val de Loire)

Pour en savoir plus

Cousinié P., Durox C., <u>Bourges</u> <u>redonne sa place à l'arbre en</u> <u>Champagne berrichonne</u>, 2017

Poster « Mise en place d'un partenariat territorial pour un plan de gestion innovant du boisénergie »

Contact

Christophe Auboueix, EPLEFPA
Bourges
02 48 69 74 60
christophe.auboueix@agriculture.
gouv.fr

¹ EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle agricole

De la parcelle au territoire : des pratiques pour répondre à l'objectif 4 ‰ Aude Pelletier, Nicolas Tripogney - Chambre d'Agriculture de l'Ariège Jacques Alabert - GIEE Conser'Sols

Objectifs

L'association Conser'Sols, labellisée GIEE en 2015, regroupe une trentaine d'agriculteurs qui expérimentent les pratiques d'agriculture de conservation des sols, en particulier les couverts végétaux d'interculture. Sensibles au sol et à son rôle pour lutter contre le changement climatique, ils ont souhaité aller plus loin en mesurant la quantité de carbone qu'ils pouvaient stocker en mettant en œuvre une combinaison de leviers à l'échelle de la rotation. Le modèle AMG a permis de modéliser le stockage de carbone sur 100 ans. Dans le même temps, des organisations territoriales ont été initiées pour accompagner l'allongement des rotations et les apports d'amendements organiques.

Résultats et perspectives

Treize rotations ont été co-construites avec les agriculteurs du GIEE Conser'Sols et expérimentées sur l'une de leurs parcelles. Le type de sol, les données climatiques locales, les rendements des cultures, la biomasse des couverts, et les analyses d'amendement organique de 2017 à 2020 ont été utilisés en données d'entrée du modèle. Neuf parcelles sur les treize atteignent l'objectif d'un stockage de carbone annuel de 4 ‰ sur 40 ans. Le stockage net sur 20 ans est de 6 à 26 tonnes de carbone par hectare pour les parcelles qui atteignent le seuil de 4 ‰, et de moins de 6 tonnes pour les autres. La modélisation prévoit sur ces treize parcelles + 0,06 à + 1,54 % de matière organique en 100 ans.

Les systèmes en polyculture-élevage se démarquent avec un stockage de carbone plus élevé (cultures fourragères, amendements organiques) mais aussi les parcelles en maïs grain irrigué avec couverture végétale (biomasse des résidus de culture et des couverts d'interculture, efficience de l'irrigation).

Certains systèmes sont pénalisés par des sols à vitesse de minéralisation élevée (sols limoneux non calcaires). Les systèmes en maïs semence et en agriculture biologique sont globalement les plus déficitaires du fait de la faible production de biomasse.

De manière générale, l'allongement de la rotation est positive sauf pour le maïs grain avec couverture végétale.

En parallèle, des schémas d'organisation d'une gestion territoriale des amendements organiques (fumier, compost de déchets verts) et des productions végétales (fourrages, grains, paillages) basée sur les complémentarités entre éleveurs et céréaliers du département, ont été conçus, et pour certains testés, pour activer, amplifier et pérenniser les leviers favorables au stockage de carbone dans les sols.

La massification de ces pratiques sur des surfaces importantes est une étape clé pour aboutir à un réel effet d'atténuation du changement climatique. L'appropriation de ces résultats par les conseillers et les agriculteurs permettra de choisir en fonction des systèmes les leviers les plus adaptés, en disposant de références économiques et de temps de travail.

Projet porté par le GIEE Conser'Sols et développé dans le cadre du projet GO PEI « Rotations Objectif 4‰ et amélioration de la fertilité des sols en grandes cultures dans le sud-ouest » 2017 - 2021

Organisme porteur

Chambre d'Agriculture de l'Ariège

Partenaires

INRAE – UMR AGIR, Arvalis-Institut du Végétal, Terres Innovia

Pour en savoir plus

https://ariege.chambreagriculture.fr/productionstechniques/experimentations-etprojets-collectifs/pour-plus-dedurabilite/projet-rotationsobjectif-41000/

Contact

Aude Pelletier, Chambre d'Agriculture de l'Ariège 06 88 07 47 59 aude.pelletier@ariege.chambagri.fr

Microbioterre : intégrer des indicateurs de microbiologie dans l'analyse de terre pour améliorer la gestion des restitutions organiques

Wassila Riah-Anglet¹, Nadia Bennegadi-Laurent¹, Elodie Cusset¹, Thibaud Deschamps², Houot Sabine³, Leclerc Blaise⁴, Anne-Sophie Perrin⁵, Sylvie Recous⁶, Pierre-Yves Roussel⁷, Isabelle Trinsoutrot-Gattin⁸, Matthieu Valé⁸

- ¹ UniLaSalle-Campus Rouen, ² Arvalis-Institut du Végétal, ³ INRAE-UMR Ecosys, ⁴ Itab, ⁵ Terres Inovia,
- ⁶ INRAE-UMR FARE, ⁷ Chambre d'agriculture de Bretagne, ⁸ AUREA AgroSciences

Objectifs

La gestion durable des systèmes de culture implique le recyclage des nutriments issus de la dégradation biologique des matières organiques (MO) restituées aux sols, tout en répondant aux objectifs de stockage de carbone (C) dans le cadre de l'atténuation du changement climatique lié aux surplus d'émissions de gaz à effet de serre. Cependant, les outils opérationnels permettant d'évaluer et d'optimiser simultanément ces deux fonctions manquent encore. Dans ce contexte, Le projet Microbioterre vise à intégrer des analyses microbiologiques aux analyses de terre de routine afin d'élargir le diagnostic et le conseil pour la gestion des pratiques culturales restituant du carbone au sol. Il s'agit d'optimiser les pratiques permettant à la fois de stocker suffisamment de carbone de manière durable et d'augmenter l'activité de dégradation de carbone qui conduit à la fourniture d'azote, de phosphore et de soufre dans les systèmes de grandes cultures et de polyculture élevage.

Résultats et perspectives

A partir d'une large étude bibliographique et des acquis de projets antérieurs, différents indicateurs en lien avec les cycles biogéochimiques du C et de l'azote (N) ont été choisis. Il s'agit d'indicateurs d'abondance et d'activité microbienne ainsi que d'indicateurs en lien avec le stockage C & N. Pour évaluer la précision et la fiabilité de ces indicateurs, 18 sites expérimentaux de moyenne et longue durées (de 6 à 48 ans), incluant différents contextes agropédoclimatiques français, ont été sélectionnés. Les pratiques agricoles évaluées sont : type de rotation et systèmes de culture, apport de produits résiduaires organiques, couverts d'interculture et travail du sol. Tous les essais retenus ont fait l'objet de prélèvements de terre ainsi que d'une évaluation de la fertilité physique du sol au printemps 2018.

Les résultats ont montré que, sur la base de la sensibilité, de la variabilité spatiale et de la capacité de discrimination des indicateurs, seuls 7 indicateurs microbiologiques (biomasse microbienne C, ADN total, ADNr 18S, aminopeptidase, protéase, β-glucosidase, arylamidase) parmi les 14 testés pourraient être ajoutés à l'analyse de routine des sols pour fournir des conseils pertinents aux agriculteurs. Les conseils concernent les leviers agronomiques qui pourraient être utilisés pour atteindre un niveau souhaitable des fonctions du sol en prenant en compte le contexte pédoclimatique, la pratique agricole et les objectifs de l'agriculteur. Le projet Microbioterre offrira (i) des protocoles méthodologiques harmonisés et opérationnels pour les laboratoires d'analyse de routine et (ii) un cadre de référence pour aider dans l'interprétation des données des indicateurs mesurés, grâce à la mise en place d'une formation et d'un guide d'interprétation à destination des conseillers et des agriculteurs.

Projet CASDAR Recherche Technologique 2016, labellisé par les RMT Bouclage et Sols et territoires

Organisme porteur

Arvalis - Institut du Végétal

Partenaires

UniLaSalle-Campus Rouen, Arvalis-Institut du Végétale, INRAE- UMR Ecosys, Itab, Terres Inovia, INRAE-UMR Fare, Chambre d'agriculture de Bretagne, AUREA AgroSciences, Chambre d'agriculture de Sône et Loire, Chambre d'agriculture Grand Est, Chambre d'agriculture d'Alsace

Pour en savoir plus

- •https://comifer.asso.fr/fr/evene ments/actes-14emes-rencontresde-2019/15-rencontres/247-lespresentations-orales-des-14erencontres-2019.html
- Deschamps et al., 2019
 <u>Présentation</u> <u>Résumé</u>
- Valé *et al.*, 2019 <u>Présentation</u> - <u>Résumé</u> - <u>Article</u>

Contact

Wassila Riah-Anglet 02 32 82 91 98 wassila.riah-anglet@unilasalle.fr Le Label Haie, un outil pour augmenter la performance écologique, climatique et économique des exploitations agricoles par la gestion durable des haies

Paule Pointereau - l'Afac-Agroforesteries, Quentin Goujeon - Agriculteur certifié Label Haie et producteur de bois bocager pour la SCIC Mayenne Bois Energie

Objectifs

La disparition annuelle de 11 500 km de haies en France est une cause directe de l'effondrement de la biodiversité et de l'amplification des catastrophes climatiques visibles sur nos territoires. Conscients de l'importance de sauver les haies et le bocage pour le maintien de la biodiversité, la qualité des ressources en eau, pour prévention du ruissellement et des inondations, la préservation de sols fertiles, l'augmentation du stockage de carbone, de la production de biomasse de substitutions aux énergies fossiles, des agriculteurs s'engagent dans le Label Haie. Cette certification, accompagne l'agriculteur dans la restauration de ses haies et lui offre l'opportunité de valoriser cette bonne pratique.

Résultats et perspectives

Le Label Haie est un dispositif de certification des pratiques de gestion des haies et des filières de distribution du bois issu des haies. Il assure des haies pérennes, en bon état écologique et à la maille fonctionnelle grâce au réapprentissage des pratiques de gestion adaptées, et du bois durable, local et éthique grâce à une filière contrôlée, de la haie à la chaufferie.

Label Haie porte l'ambition d'ouvrir de nouveaux systèmes de valorisation économique encore inexplorés pour la haie, tant de ses services écosystémiques rendus que de ses produits directs (bois). La démarche initiée avec le Label considère donc l'économie comme un levier d'amélioration des pratiques agricoles, pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. Cette nouvelle économie repositionne la haie dans le système de l'exploitation agricole, pour lui redonner le rôle d'une surface de production de services pour l'agriculture : protection des sols, de l'eau, des cultures, des animaux et adaptation aux changements climatiques.

En s'articulant avec des dispositifs tels que les PSE expérimentaux ou le Label Bas carbone, le Label Haie permet d'engager la restauration des haies massivement dans tous les territoires français afin de retrouver une performance environnementale, climatique et économique dans les territoires et dans l'exploitation agricole.

La première année de lancement du label sur trois territoires pilotes a permis de labelliser 84 agriculteurs et 854 km de haies. Les perspectives de déploiement sont importantes : plus de 50 territoires vont s'engager dans la démarche Label Haie d'ici 2021.

Projet CASDAR « Action Thématique Transversale 2018-2020 Agroforesterie »

Organisme porteur

Afac-Agroforesteries (Association française arbres champêtres – Agroforesteries)

Partenaires

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère l'Agriculture et de l'Alimentation, Agence de l'eau Loire Bretagne, ADEME, OFB, La Boulangère Bio, Léa Nature, Fondation pour le Progrès de l'Homme

Pour en savoir plus

https://www.reseaurural.fr/centre -de-ressources/videotheque/lelabel-haie-un-label-pourpreserver-les-haies https://labelhaie.fr

Contact

Paule Pointereau 06 79 25 61 37 contact@labelhaie.fr

Le GIS Relance agronomique est constitué des membres suivants : INRAE, Agreenium, Acta, APCA, AgroSolutions, Trame, Ademe, Coop de France, Agro-transfert Ressources et Territoires, FNCUMA, IAD, FNA.



























